

20 mars 2025 - COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉ·ES CGT DES SERVICES PUBLICS

Mobilisation nationale des retraité·es du 20 mars : Une étape importante d'un printemps des luttes qu'il nous faut prolonger !

Ce jeudi 20 mars, des milliers de retraité·es, parmi eux·elles un nombre important issu·es de la Fonction publique territoriale, du secteur de Logement, de l'Eau et du Funéraire, se sont une nouvelle fois rassemblé·es et ont manifesté·es, dans plusieurs villes de France pour exprimer leur profonde inquiétude face à la dégradation continue de leurs conditions de vie.

À l'appel des 9 principales organisations de retraité·es, les retraité·es ont exprimé leur ras-le-bol d'être stigmatisé·es, considéré·es comme des privilégié·es.

Elles et ils ont également dénoncé la perte de pouvoir d'achat dont elles et ils sont victimes, le recul de l'accès aux soins, la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et des dépenses de santé...

Depuis des années, les revalorisations insuffisantes des pensions ne compensent plus l'inflation galopante, plongeant de nombreux·ses retraité·es dans des situations de précarité inacceptables.

Dans la Fonction publique territoriale, la pension moyenne est de 1 263 euros mensuels. 50 % des retraité·es sont en dessous de 1 250 euros mensuels et 30 % sont au minimum garanti, dont beaucoup de femmes.

La journée du 20 mars est incontestablement un succès ! Elle constitue une étape importante du printemps des luttes.

Il est grand temps que le gouvernement entende nos revendications. De l'argent pour les retraites et pas pour les canons !

L'heure est bien à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation !

- Abrogation de la loi portant contre-réforme des régimes de retraite et retour à la retraite à 60 ans.
- Revalorisation de toutes les pensions à hauteur de l'inflation 2024.
- Rattrapage de la baisse du pouvoir d'achat avec en première mesure 10 % d'augmentation immédiatement.
- Relèvement du MICO et du MIGA (petites pensions) de 300 euros par mois.
- Instauration du 100 % Sécurité sociale.
- Accès aux services publics et exigence de leur financement.
- Pérennisation de la CNRACL et du Fonds d'action sociale.
- L'abrogation des réformes des retraites, pour un retour à la retraite à 60 ans.

Les retraité·es n'acceptent pas de devenir les oublié·es de la République. Elles/Ils continueront à se mobiliser tant que des réponses concrètes ne seront pas apportées.